

## CONSEIL MUNICIPAL DU 03 MAI 2022 COMPTE-RENDU

**Étaient présents** : Patrick GAULTIER, Dorinne BALOCHE, Claude PAILLARD, Mireille BEDOUET, Damien DESERT, Romain BRETON, Thierry CHEVALIER, Hervé VIGNERON, Sophie BALLU, Lucinda GONCALVES MENNEGUERRE, Christelle EVAIN, Sophie DESMIER, Roger RICARD, Isabelle LAUNAY, Sonia GUIOULLIER, Loïc LACROIX, Norbert LIVENAIS, David HOCDE, Claude JUGE, Armelle JOLYS.

**Étaient absents ou excusés** : Aude LECLERC-VOUAUX - Philippe PELLUAU

**Était absente** : Sylvine GAULTIER

Christelle EVAIN est porteuse d'un pouvoir de Aude LECLERC-VOUAUX  
Sophie DESMIER est porteuse d'un pouvoir de Philippe PELLUAU

Roger RICARD est élu secrétaire de séance.

### PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 1<sup>er</sup> MARS 2022

Le procès-verbal de la réunion du 5 avril 2022 est soumis à l'approbation du Conseil Municipal.  
Il est adopté par 23 voix Pour, \_\_\_/\_\_\_voix Contre et \_\_\_/\_\_\_abstentions.

---

### COMPTE RENDU DES DELEGATIONS - P.G.

Dans le cadre des délégations permanentes que le Conseil Municipal lui a attribuées le 08 septembre 2020, Monsieur le Maire n'a pas utilisé le droit de préemption de la Commune dans les ventes suivantes :

- 39, Rue de la Gare
- 3 Rue de Craon
- 5, Rue de la Gare
- 2, rue de Laubinière
- 4, Rue de l'église
- 33, rue Victor Fourcault
- 8, Rue des Sports
- 19 rue du Château d'eau
- 8, la Hersepeau

### FINANCES

## **2022-055 CLOTURE DU BUDGET V. HUGO :**

Mireille BEDOUET adjointe aux finances informe qu'il n'y a plus de lot à vendre dans le lotissement V. Hugo au 31 décembre 2021,

Le Conseil Municipal, sur proposition de l'adjointe aux finances, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

**DECIDE** de clore le budget du lotissement V. HUGO au 31 décembre 2021.

## **SUBVENTION**

### **2022-56 SUBVENTION ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE :**

L'association sportive du collège a reçu 100 € en 2022 comme en 2021. Pour cause de COVID, l'association avait limité sa demande à 100 € en lieu et place des 450 € habituellement attribués à l'association.

L'association sportive du collège a indiqué depuis, avoir repris ses activités et sollicite une révision de la subvention allouée,

Le Conseil Municipal, sur proposition de l'adjointe aux associations, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

**ALLOUE** une subvention complémentaire en 2022 de 350 € à l'association sportive du Collège.

## **AFFAIRES GENERALES – P.G**

### **TRANSPARENCE EN MATIERE D'INDEMNITES PERCUES PAR LES ELUS LOCAUX :**

La loi relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique impose de nouvelles obligations de transparence en matière d'indemnités perçues par les élus locaux.

Il revient aux collectivités d'établir chaque année un état récapitulatif des indemnités visées par la loi.

Il est indiqué les sommes en brut, par mandat/ fonction sous forme d'un tableau.

Pour la commune de RENAZE le tableau des indemnités 2021 aux élus s'établit comme suit :

NOM – Prénom	Fonction	Montant annuel en brut
GAULTIER Patrick	Maire	20 069.28 €
BALOCHE Dorinne	Adjointe et VP de la CCPC	19 243.08 €
LIVENAI Norbert	Adjoint	7 701.00 €
EVAIN Christelle	Adjointe	7 701.00 €
PAILLARD Claude	Adjoint	7 701.00 €
BEDOUET Mireille	Adjointe	7 701.00 €
RICARD Roger	Conseiller	480.00 €
LACROIX Loïc	Conseiller	480.00 €
CHEVALIER Thierry	Conseiller	480.00 €
DESERT Damien	Conseiller	0.00 €
VIGNERON Hervé	Conseiller	480.00 €

JOLYS Armelle	Conseillère	480.00 €
BALLU Sophie	Conseillère	480.00 €
GUIOULLIER Sonia	Conseillère	480.00 €
GAULTIER Sylvine	Conseillère	480.00 €
LECLERC-VOUAUX Aude	Conseillère	480.00 €
BRETON Romain	Conseiller	480.00 €
HOCDE David	Conseiller	480.00 €
JUGE Claude	Conseiller	480.00 €
GONCALVES-MENNEGUERRE Lucinda	Conseillère	480.00 €
DESMIER Sophie	Conseillère	480.00 €
PELLUAU Philippe	Conseiller et VP de TEM53	3 747.00 €
BOURGEAIS Patricia	Conseillère	480.00 €

### **2022-57 AVENANT AU CONTRAT DE SECURITE AVEC L'ETAT DANS LE CADRE DE PVDD :**

Un avenant au contrat de sécurité est proposé entre la commune et l'Etat à travers les services de la gendarmerie, dans le cadre du programme Petites Villes De Demain,

Après que M. le Maire ait détaillé les clauses de l'avenant au contrat de sécurité,

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

**ACCEPTE** l'avenant au Contrat de Sécurité entre la commune et l'Etat,

**AUTORISE** Monsieur le maire a signer l'avenant au Contrat de Sécurité et toutes pièces s'y rapportant.

## **COMPTE RENDU DES COMMISSIONS**

### **COMMISSION BATIMENTS DU 28 AVRIL 2022 :**

Claude PAILLARD donne lecture du compte rendu de la commission bâtiments du 28 avril 2022.

## **PERSONNEL**

### **2022-58 MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS :**

Pour permettre une promotion interne au sein des effectifs des agents communaux,

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

**DECIDE** de supprimer un poste d'adjoint technique à temps incomplet ( 34 H par semaine ) au 1<sup>er</sup> juillet 2022,

**DECIDE** de créer un poste d'adjoint technique principal deuxième classe à temps incomplet ( 34 H par semaine ) au 1<sup>er</sup> juillet 2022.

## **INFORMATIONS**

## **FOIRE DE RENAZE**

Un tableau invitant les conseillers municipaux à s'inscrire à une permanence au stand de la foire de RENAZE les 21 et 22 mai prochains,

## **LEGISLATIVES 12 ET 19 JUIN 2022**

Le tableau des horaires des élus présents aux bureaux des législatives 2022 est transmis à l'ensemble des conseillers. M. le Maire rappelle que pour celles et ceux qui souhaiteraient modifier leurs horaires de permanences, ils sont invités à venir en mairie pour étudier les possibilités.

## **QUESTIONS DIVERSES**

## **PRESENTATION DU PROGRAMME PVDD**

Maëva GASNIER cheffe de projet présente un point d'étape du programme PVDD de RENAZE.

## **PRESENTATION DE L'ETUDE AUTOCONSOMMATION D'ELECTRICITE DES BATIMENTS COMMUNAUX PRODUITE PAR DES PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES**

Didier BAILLEAU, maître d'œuvre de MayENR, présente l'étude de faisabilité d'une autoconsommation collective des bâtiments communaux. M. le Maire de RENAZE précise que le power point sera transmis à tous les élus.